

Année 2025

**Cours: Se re-connaître**

**Les Statuts: parcours et miroir**

Samedi 08 février

Présentation de la leçon 2B

Tiziana Merletti

### **Un vivre ensemble exprimé par le Droit**

- **Dans quelle attitude aborder les Statuts ?**
  - Désir, en tant que texte inspiré par l'Esprit et rappel des valeurs que nous portons déjà en nous ;
  - Profondeur, car fruit de siècles d'expériences de centaines de milliers d'hommes et de femmes à la suite de Jésus.
  - Le droit est un instrument au service de la vie, seule une *âme contemplative* parvient à en saisir le message.
- **Pourquoi les Règles et les Statuts sont-ils écrits ?**
  - Exigence des fondateurs et des fondatrices de mettre par écrit, ce que l'Esprit Saint leur suggérait quant à la forme de vie qu'il entendait susciter sur la terre ;
  - Ils sont le fruit de la vie et du discernement des fondateurs et des fondatrices en dialogue avec l'Église, ils représentent la "grande charte" du vivre ensemble selon une forme dans laquelle on se reconnaît, sur laquelle on s'engage ;
  - Ils représentent un très beau lien entre passé, présent et avenir.
- **Quelles sont les valeurs fondamentales reconnues dans les Statuts ?**
  - À la base il y a le fait de se mettre à la suite du Christ, avec une attention particulière à une Parole de l'Évangile qui demande à être incarnée, développée, rendue féconde de fruits inédits et abondants ;
  - Le respect de la dignité de chaque membre qui choisit d'appartenir à cette communauté et qui y est accueilli ; cela se traduit par la protection de son intégrité personnelle, de son autonomie de pensée et de conscience, de sa responsabilité personnelle de choisir de rester ou de partir ;
  - Le respect des rôles de "leadership" où l'autorité est vécue au service du bien commun, et de "membership", qui comportent non seulement le droit mais aussi le devoir de participation, de coresponsabilité, de vigilance, de transparence et de partage des talents personnels.
  - L'interculturalité, c'est-à-dire la capacité d'exprimer et de valoriser les différentes sensibilités culturelles.
- **Quelle est la responsabilité des membres d'un Mouvement par rapport aux Statuts ?**
  - Vivre le charisme : le droit suit toujours la vie vécue, les Statuts naissent donc du charisme vécu ;
  - Signaler tout désagrément dû à la présence d'éléments obsolètes : ce qui concerne tous, doit être traité et approuvé par tous.